



Écluse 13 de Black Rapids

Lieu historique national du Canada du Canal-Rideau

Remplacement des portes de l'écluse



Écluse 13 de Black Rapids

Le 31 janvier 2017 – À titre de gardien du patrimoine naturel et culturel du pays, Parcs Canada s'est engagé à protéger les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation afin de les préserver pour l'agrément des visiteurs canadiens et étrangers.

À l'écluse 13 de Black Rapids, on procède actuellement au remplacement des portes en pièces de bois d'œuvre superposées. Afin d'assurer un équilibre entre la durabilité et la conservation du patrimoine, les portes d'amont ont été remplacées à l'identique pour que le public puisse apprécier les caractéristiques historiques. Quant aux portes d'aval, également en pièces de bois d'œuvre superposées, elles seront remplacées par des portes d'acier dans une optique de viabilité à long terme et de durabilité. Cette approche intégrative permettra aux visiteurs de découvrir l'histoire continue du

canal Rideau, en plus de voir l'application de nouvelles technologies dans l'aménagement des voies de navigation.

Lorsque Parcs Canada entreprend des travaux de réparation des écluses, des ponts, des barrages et des structures qui composent le lieu historique national du Canal-Rideau, ses efforts sont guidés par les conseils d'experts qui tiennent compte des aspects de la culture, de l'environnement, de la sécurité publique et de l'ingénierie. En entretenant ces biens, nous permettons un accès sécuritaire à d'importants éléments du patrimoine culturel du Canada et assurons leur préservation pour les générations futures.

Parcs Canada effectue un investissement sans précédent de trois milliards de dollars sur cinq ans dans des travaux d'infrastructure visant des biens patrimoniaux, des installations destinées aux visiteurs, des voies navigables et des routes dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada. Il s'agit du plan d'infrastructure fédéral le plus important des 105 années d'existence de Parcs Canada.

À propos de l'écluse 13 de Black Rapids

En 1827, l'écluse de Black Rapids Lock a été érigée le long d'un tronçon de 2,4 kilomètres du canal Rideau, ponctué de rapides. Elle a été construite avec du calcaire provenant d'une carrière locale située sur la rive est de la rivière, ouverte expressément pour fournir le calcaire nécessaire à l'érection de l'écluse. En 1829, la construction de la maison du maître-éclusier était terminée, suivie par la suite par celle d'un barrage et d'un canal artificiel.

Au fil des ans, des réparations et des modifications ont été apportées au poste d'éclusage de Black Rapids. En 1925, le déversoir a été refait en béton. Ce matériau a servi à nouveau à la fin des années 1940 et au début des années 1950 lors de la reconstruction du barrage en bois. À la fin des années 1960, sous la direction de Transports Canada, l'écluse de Black Rapids a été remplacée par une écluse mécanisée hydraulique afin d'améliorer la circulation des bateaux de plaisance.

Pour de plus amples renseignements

Pour obtenir des renseignements à jour sur les travaux d'infrastructure effectués le long du canal Rideau, consultez le site Web www.pc.gc.ca/crInfrastructure. Si vous souhaitez que votre nom soit ajouté à notre liste de mobilisation de la communauté pour recevoir par courriel des nouvelles du projet, envoyez-nous un courriel à l'adresse RideauCanal.info@pc.gc.ca et indiquez « Black Rapids » en objet.